

# Chemaudin

## Qui réaménagera le centre de loisirs ?

Il est toujours dans les cartons du conseil municipal, un projet d'extension du bâtiment utilisé par l'école maternelle (salle de motricité), la cantine scolaire, et le Centre de loisirs. C'est l'un des 4 éléments du groupe scolaire Denise Arnoux. Lors de la session de janvier (notre édition du 17 janvier), les conseillers avaient écarté le dossier présenté par les commissions scolaires et bâtiments. Lors de la séance de juillet, une nouvelle proposition a été étudiée. Il s'agit cette fois de laisser libre cours aux hommes de l'art, afin de présenter des projets répondant au cahier des charges (surfaces, accessibilité...) et à l'enveloppe définie en janvier (de l'ordre d'un million d'euros TTC). Un appel a été lancé aux architectes du secteur, et 11



### ■ Quelle allure aura le futur bâtiment ?

réponses sont parvenues en mairie. Le conseil a finalement choisi 4 cabinets qui devront présenter, à partir du 15 septembre, leur projet, avec variantes,

Cette méthode de travail a été avalisée à l'unanimité.

Maschi 03 Août 2010